

Les Tranches Cévenoles 20 ans déjà



juin 2017

N°10

SOMMAIRE

Edito	2
L'écho des commissions	3 à 9
Focus	8
Com Com	6
Vie associative	11 à 13
Agenda	14
État civil	15

sumène
le journal



Chères Suménoises, chers Suménois,

Ces derniers mois, nous avons été tenus en haleine par les élections présidentielles. Nous avons maintenant un président et un gouvernement, je leur souhaite de réussir, afin d'améliorer la situation de nos compatriotes dans la difficulté.

Le taux élevé de participation aux élections est réconfortant, les résultats montrent qu'à Sumène, nous ne nous replions pas sur nous-mêmes, nous savons regarder plus loin, tout en soutenant les principes fondamentaux qui sont la base de notre art de vivre.

Lors des élections législatives, nous devons de nouveau faire un choix. Quel député élire pour représenter notre 5^e circonscription du Gard et faire remonter à Paris les spécificités et les problématiques de nos territoires ruraux ? A côté des grandes métropoles, ce sont aussi eux qui font la France.

Notre village de Sumène n'est certes pas florissant d'un point de vue économique, mais il fait bon y vivre. Je veux ici dire un grand merci à Serge Rouzier, qui a pris sa retraite le 1^{er} mai dernier. Par ses compétences et son dévouement au service des Suménois, il a largement contribué à améliorer la vie quotidienne de tous ; nous lui en sommes reconnaissants. Et je souhaite la bienvenue à Walter Espaze dans ses nouvelles responsabilités.

Parlons des travaux de la Voie verte, qui ont repris en avril et devraient se terminer début 2018. Ce sera une artère de cheminement magnifique, qui apportera à Sumène un nouveau souffle et permettra de développer l'écotourisme dans nos Cévennes méridionales.

Il y a là un pari à relever, pour lequel nous avons déjà des atouts : notre environnement préservé, nos produits de qualité, nos associations sportives et culturelles, nos savoir-faire traditionnels, sans oublier les nouvelles technologies qui ouvrent des perspectives d'emploi sur place.

Nous sommes en pleine période de mutation, et si nous savons anticiper sur l'avenir, je suis persuadé que notre commune peut trouver un nouveau dynamisme, sans rien perdre de son bien-vivre ni de sa sérénité.

Avec l'équipe municipale toute entière, nous sommes en train de mettre en place les outils qui nous permettront d'atteindre ces objectifs.

Ils ne sont plus si lointains. Nous vous expliquerons cela lors des réunions publiques que nous organiserons sur le Plan Local d'Urbanisme qui va donner les lignes du Sumène de demain.



A travers les nombreux contacts que nous avons avec les Suménois, et grâce au travail de l'Assemblée Participative des Habitants, nous avons des retours sur les souhaits des habitants de la commune, et nous pouvons orienter notre travail.

C'est ainsi que nous joignons à ce numéro du journal un questionnaire concernant l'offre de soins médicaux sur notre territoire. Il est essentiel d'y répondre, ces informations nous permettront d'envisager dans le futur les réponses aux questions de santé.

A ce propos, je n'oublie pas que certains d'entre nous sont dans la peine, un proche étant malade ou les ayant quittés, je leur renouvelle toute ma sympathie. C'est aussi le propre d'un village d'entourer ceux qui souffrent.

En ce tout début d'été, temps privilégié pour se rencontrer lors des nombreuses activités et festivités proposées à Sumène et dans les hameaux, je terminerai en remerciant particulièrement les associations qui œuvrent sur la commune, qui s'occupent si bien de nos jeunes et de nos anciens – sans oublier tous les autres !

Merci à la Fanfare suménoise pour ses beaux récitals, au Comité des fêtes pour sa belle fête qui continue depuis tant d'années, joyeux anniversaire aux Transes cévenoles, et merci à tous les membres actifs et bénévoles des multiples associations sportives et culturelles d'excellence, qui font briller Sumène hors de nos murs !

Et un grand bravo à Marin Portalez qui, avec sa partenaire, est devenu champion de France de danse Boogie Woogie.

Dans l'attente des doux soirs d'été, je vous invite donc à cultiver ce précieux savoir-vivre. Comme dit la chanson, « ... de ce beau temps si vite passé, on n'en profite jamais assez... »

Bel été à vous tous !

Jérôme Morali, maire

NATURA 2000

Dans le cadre de la Fête de la nature 2017, la Communauté de communes des Cévennes gangeoises et suménoises, proposait le mercredi 17 mai après-midi, une sortie ornithologique dans les Gorges du Rieutord, accompagné du chargé de mission Natura 2000. Cette année, la Fête de la nature mettait à l'honneur les « super Pouvoirs » de la nature. Ce thème était donc repris lors de cette sortie où les participants ont été obligés d'utiliser leurs super pouvoirs pour gravir le Ranc de Bannes (plus de 400m de dénivelé à plus de 30°). Une fois au sommet et après un rafraîchissement, une stagiaire et un service civique de la CCCGS ont proposé une animation aux enfants afin de découvrir quelques super oiseaux de notre région.

Ce sont une vingtaine de personnes qui sont venues à cette sortie qui malgré la chaleur et le peu d'espèces observées est restée agréable et sympathique.

Les prochaines animations proposées par le chargé de mission Natura 2000 sont :

- présence au Festival Les Romanesques à Saint Roman de Codières le **samedi 17 juin**
- **jeudi 22 juin** à 18h à Saint Roman de Codières : conférence sur le pic noir
- **mercredi 7 juillet** à Conqueyrac 15h-18h : conférence, sortie rollier d'Europe.

Bérenger Rémy



AVANCEMENT DU PROJET STEP

Suite à l'abandon du premier projet, motivé, entres autres, par la demande de compensation de la DDTM (voir BM N°4), nous avons missionné le Service d'Aide Technique aux Communes du département pour réaliser une étude comparative et exhaustive des différents scénarios envisageables pour notre future station d'épuration. 8 scénarios ont été étudiés et chiffrés. Ainsi, le conseil municipal a pu délibérer et faire un choix parmi les différents scénarios proposés dans cette étude, en tenant compte des coûts d'investissement et de fonctionnement et en privilégiant les solutions partiellement ou complètement hors de la zone inondable, ainsi que celles évitant le rejet direct dans le Rieutord.

En fonction de ces critères, le raccordement direct à la STEP de Ganges apparaissait comme le scénario le moins coûteux. Nous avons rencontré le Maire de Ganges, M. Fratissier, ainsi que le président de la communauté de communes, M. Rigaud, pour en discuter. La commission urbanisme de Ganges s'est réunie pour en débattre et a conclu à la non-faisabilité de cette solution, principalement pour des raisons de capacité de leur STEP actuelle.

Nous avons donc opté pour le scénario « Lits plantés de roseaux » qui se classe en deuxième position selon nos critères et dans l'ordre croissant des coûts d'investissement et de fonctionnement. Ce projet serait situé au dessus de la step actuelle, à une altitude de 120 à 140m au dessus du Rieutord. Il serait hors zone inondable et ne rejeterait pas directement dans les eaux du Rieutord. Nous avons fait réaliser une étude topographique et une étude d'implantation des lits plantés de roseaux par un géomètre qui montrent que cette implantation est possible. Nous avons lancé une étude géotechnique pour vérifier l'adaptation des sols à l'implantation de ces ouvrages.

Ensuite, nous lancerons l'appel d'offres pour choisir un bureau d'études en étant sur de la faisabilité du projet. Nous ne souhaitons pas, une fois de plus, annuler un projet sur une impossibilité réglementaire ou technique. De plus, ce scénario étant le seul restant hors zone inondable, nous nous devons de l'étudier avant d'envisager un autre scénario, en zone inondable, qui nécessiterait une dérogation de la DDTM. Nous avons établi, au mois de janvier, un planning prévisionnel qui prévoit un démarrage de la nouvelle station courant 2019.

Nous sommes bien conscients que, pendant deux ans, nous devons continuer à utiliser un équipement obsolète dont les performances épuratoires ne sont plus satisfaisantes au regard de la réglementation actuelle pour un rejet direct dans le Rieutord. Mais, vu l'absence de données de débit sur notre cours d'eau, personne ne peut évaluer aujourd'hui l'impact réel de ces rejets sur l'environnement, compte tenu des capacités auto-épuratoires de tout milieu naturel. Composée principalement de matière organique, que représente cette « pollution » au regard des tonnes de matière organique charriées à chaque crue ?

Néanmoins, nous allons étudier une solution d'amélioration du traitement pendant cette période transitoire et, à condition qu'elle soit raisonnable sur le plan coût financier/bénéfice environnemental, elle sera mise en œuvre après validation par la DDTM.

Richard Leprovost

COMMISSION CULTURE/SPORT/TOURISME

> UN RENDEZ-VOUS DE PRINTEMPS AVEC L'HISTOIRE

Salle comble pour la projection du film d'Annelie Klother et Walter Kropp : « *CAPTIF - ET PUIS - André, René, Laurent* » au Diguedan samedi 18 mars en partenariat avec l'association Allons-enfants.

Ce documentaire fait suite à celui consacré à Marin Bresson : « *Ce n'étaient pas des ennemis* » et retrace le parcours de prisonniers de guerre de 3 Suménois : André Toureille, René Toureille et Laurent Dejean.

André va travailler 5 ans dans le bruit et la chaleur dans une usine allemande de fabrication de ressorts. René a, lui, contribué durement à la construction d'une autoroute en Autriche et termine sa captivité dans une ferme de montagne (qu'il revisitera dans les années 80). Quant à Laurent, il ne songeait qu'à s'évader, révolté contre le travail forcé, il finit sa captivité au camp de représailles de Rawa Ruska.

C'est un travail de fond qu'ont réalisé Annelie et Walter, en rencontrant en Allemagne comme en France, des témoins et des historiens.

Un DVD de ce documentaire sera disponible à partir de l'été 2017. Si vous êtes intéressés, merci de contacter Bernard Espaze : 04 67 81 30 61.

Suite à la projection, l'association Allons-enfants a offert un verre de l'amitié et fait connaître ses actions et publications.

Ce fut une très belle occasion pour inaugurer l'écran mural et l'efficacité des rideaux occultants du Diguedan.



> JOURNÉE INTERCOMMUNALE DES ASSOCIATIONS 2017

Cette année, c'est Cazilhac qui organise la JIA. Elle aura lieu le samedi 9 septembre de 10h à 17h autour de la salle des fêtes à la sortie du village en direction de Brissac.

On trouve sur place les terrains de sport et un city stade. Cela permettra un repli en cas de pluie. Nous diffuserons à toutes les associations suménoises les fiches d'inscription dès que nous les aurons reçues.

Contact : Rénata Priante, maire adjointe à Cazilhac
06 62 04 33 02 - cazeventasso@gmail.com



> SITE DU PONT DU GARD : EN AVANT LA VISITE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, plus besoin pour les Gardois de la carte d'abonnement annuel par foyer !

Désormais si vous souhaitez visiter le Pont du Gard en famille ou entre ami(e)s, vous pourrez bénéficier d'un accès gratuit au site (espace muséographique et stationnement) sous réserve de présenter par personne :

Une pièce d'identité en cours de validité (carte, passeport, livret de famille) ainsi qu'un document justifiant de votre domicile datant de moins de 6 mois (facture d'énergie/telecom ...) dans les communes gardoises partenaires, dont Sumène fait partie. Ces documents seront à présenter à l'accueil du site. Pour information l'accès au site est tarifé 8€50 par adulte et 6€ par enfant ! Une bonne raison pour ne pas oublier vos documents et profiter de la gratuité ...

Plus d'information sur le site du Pont du Gard :
www.pontdugard.fr



|> RETROUVONS NOUS À 11H LE 14 JUILLET DANS LE PARC LUCIE AUBRAC...

...pour commémorer la prise de la Bastille de 1789, symbole de la fin de la monarchie absolue ainsi que la Fête de la Fédération de 1790, célébrant la Nation et la Constitution de 1789.

Verre de l'amitié, découverte de la toute nouvelle chorale citoyenne de Sumène, et bien sûr, notre célèbre fanfare suménoise au programme de ce moment de partage.

|> FICHUES FAÇADES : UN RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ AVEC LE PATRIMOINE

Ce sont les **16 et 17 septembre** (journées Européennes du Patrimoine), que nous fêterons les savoir-faire et le patrimoine de notre région. Toute la journée, démonstrations, informations, animations et visites guidées au Plan, à la salle Ferrier et dans Sumène.

Renseignements :
Dominique Reverdy
06 72 69 68 57



ENCOMBRANTS

Enlèvement **LE VENDREDI MATIN** uniquement

Service pour les personnes ne possédant pas de véhicules adaptés pour se rendre à la déchetterie.
Appel à la mairie obligatoire 04.67.81.30.05
pour réservation des services techniques communaux.



LE PROJET MEDIATHEQUE

Le dossier de subvention par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (Drac) est parti, la réponse devrait arriver dans le courant de l'été. Les travaux pourraient commencer à l'automne.

L'aménagement intérieur - présentoirs, mobilier et installations multi-média - feront l'objet d'un second dossier, à déposer en 2018. Nous espérons donc pouvoir ouvrir la médiathèque à l'automne 2018.



Des étudiants inventifs !

Grâce au travail d'enquête des étudiants en design social, cette médiathèque devrait répondre aux souhaits des Suménois : offrir un espace convivial, où l'on peut non seulement lire et travailler, mais aussi participer à des ateliers, échanger des savoir-faire, se retrouver pour jouer - avec des petits ou des grands - écouter de la musique...

C'est exactement le concept à la mode : la « médiathèque - 3^e lieu », après celui qu'on habite et celui où l'on travaille. Un lieu de détente et de convivialité, où les livres ne sont pas cantonnés dans une salle réservée, mais disposés dans tout l'espace, à côté des diverses informations des services sociaux ou administratifs, et consultables à loisir.

Comme il est dit page 8, une nouvelle personne a été recrutée, sa formation et son profil répondent tout à fait aux missions de cet emploi polyvalent. Elle pourra d'ores et déjà nous apporter son aide et son expérience dans la conception de l'ensemble.

Au cours de sa première année de présence à l'Escalé, elle suivra une formation - diplômante - spécifique sur la gestion de bibliothèque.

L'équipe de bénévoles ronge son frein pendant cette période d'incubation ; notre bénévole responsable, elle, a déjà pratiquement terminé sa formation et va pouvoir en faire part aux autres, qui bénéficieront aussi d'une mini-formation sur place pendant 2 jours à l'automne.



Encore un peu de patience donc, mais le jeu en vaut la chandelle !

Alors que le Département et la Communauté de communes augmentent leur taux, l'équipe municipale a opté pour le maintien des taux d'imposition comme en 2016 (Habitation : 9,96 ; Foncier : 15,85% ; Foncier non bâti : 38,12%).

Même rigueur sur le fonctionnement et les charges de personnel. Le poste de responsable des services techniques occupé par Serge Rouzier a été repris par Walter Espaze qui assume désormais de nouvelles responsabilités. De ce fait un poste d'adjoint technique catégorie B n'a pas été renouvelé. Cependant, la baisse sur les charges de personnel n'est pas visible du fait de l'augmentation des indices, des cotisations sociales, assurances, etc. à raison de 22.000€.

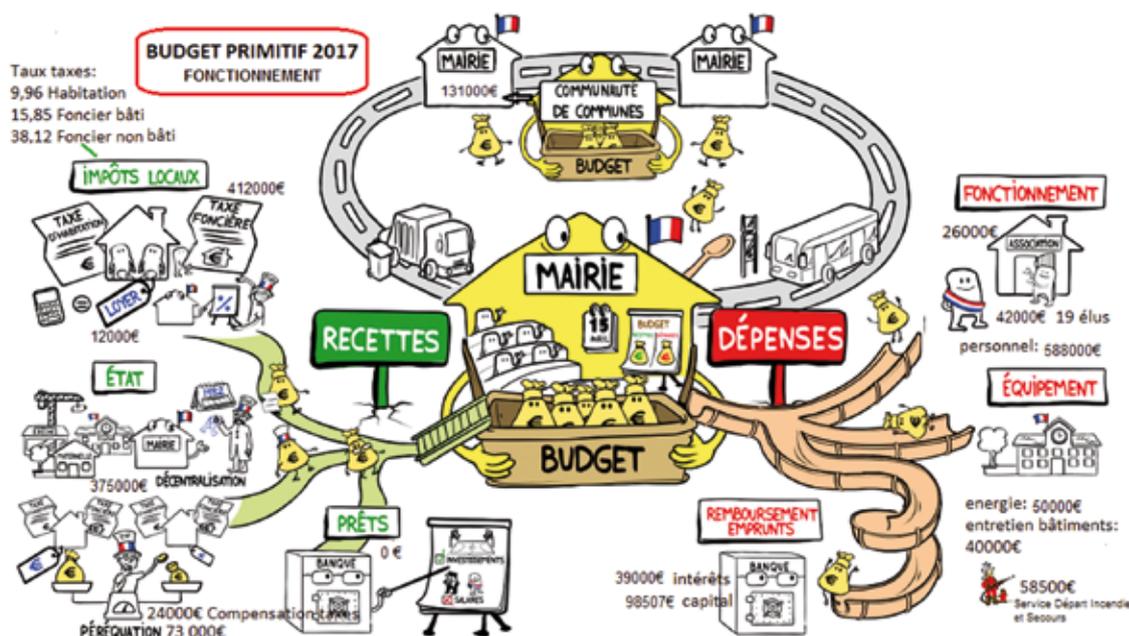
Afin de maintenir l'équilibre du budget communal, la baisse des investissements a été la réponse obligée de la commune, comme tant d'autres, à l'Etat suite aux coupes intervenues successivement dans les dotations.

Quid de la taxe d'habitation dont 80% des ménages les plus modestes devraient être exonérés ; la compensation interviendra-t-elle sur 100% de reversement ?

Les 3 dernières années passées sans avoir recours à l'emprunt ont permis une baisse significative de l'encours de la dette (873.000€).

Voir les diagrammes en page 8 du cahier central.

Pascale Castanier



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Comme vous pouvez en juger par la lecture des comptes-rendus intégraux des conseils joints dans le cahier central de ce journal, la Communauté de communes prend beaucoup de décisions importantes pour le devenir du territoire.

Les options votées à la majorité des délégués ne correspondent malheureusement pas toujours à la volonté des élus délégués de Sumène et de quelques autres villages ; mais nous devons nous incliner quand nous sommes minoritaires, c'est la règle démocratique, même si nous constatons aujourd'hui que la nouvelle répartition des sièges, votée avant notre élection en 2014, permet à une minorité de communes d'imposer leur politique, sans véritable débat de qualité, chiffré et argumenté, sur la pertinence de leurs choix pour notre territoire.

Lorsque nous posons de simples questions d'information, nous sommes taxés d'« opposants » alors que certains

autres – forts de leur position majoritaire - peuvent tout à loisir faire entendre leurs déclarations. Le débat démocratique se trouve souvent faussé par des effets oratoires faciles et déplacés, d'autant que le « vrai » débat a déjà eu lieu en réunion de bureau, ce qui laisse les délégués n'en faisant pas partie sur leur faim.

DISSOLUTION DU PAYS

Comme attendu depuis le refus de s'associer au PETA du Pays Viganais et de l'Aigoual, cette rupture avec nos alliés historiques a été actée.

La décision de se rapprocher du Pic Saint Loup et donc de la Métropole montpelliéraine n'aura - à notre avis - que peu d'effets positifs pour Sumène.

C'est déjà visible dans l'évolution des dossiers jusque là portés par le Pays et qui vont être traités dorénavant par simple convention :

Le site internet intercommunautaire doit devenir un outil collaboratif efficace de communication et de développe-



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

> GESTE DE SOLIDARITÉ ENVERS

YOANN ROBAIN

«Pisteur secouriste alpin et accompagnateur en montagne, j'ai été victime d'un accident d'avalanche de grande ampleur le 7 mars dernier. Retrouvé, déneigé et sauvé par des amis, l'avalanche m'avait malheureusement arraché les pieds. Par chance d'un secours réussi je suis en vie et motivé pour une longue rééducation qui me permettra de réapprendre à marcher avec des prothèses. Parceque toute cette épreuve va me coûter beaucoup d'argent alors que mes moyens sont diminués, et que l'argent ne devrait pas être un problème dans cette situation là. Aidez-moi si vous le pouvez à subvenir financièrement à ce moment.»

Yoann Robain

Aujourd'hui âgé de 27 ans, Yoann, dont les parents habitent Sumène depuis des années, a passé une partie de sa jeunesse sur la commune.

Le CCAS apporte à Yoann une contribution de 300 € et met à disposition, à la Mairie, une urne pour que chacun(e) puisse y déposer sa participation (soit en espèces, soit en chèques à l'ordre de Yoann Robain). Par ailleurs une participation est possible par le biais du lien suivant :

<https://www.lepotcommun.fr/pot/vpxcltxv>

Merci pour lui.

> PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE.

Pour l'année scolaire 2017/2018, le CCAS propose un coup de pouce exceptionnel de 15 €, pour chaque jeune de la commune, ayant des frais de transport scolaire et étant scolarisé dans un collège ou un lycée (quelque soit le lieu). Cette initiative du CCAS fait suite à des remarques transmises par des Sumènois(e)s à propos d'une forte augmentation des frais de transport scolaire en 2016/2017, qui sont passés de 20 € à 70 € pour l'année et par enfant.



Si vous souhaitez bénéficier de cette contribution, vous pouvez faire la demande à l'Escale en présentant :

- un justificatif de paiement du transporteur ou carte 2017/2018 - un justificatif de domicile - un RIB pour le virement

Les demandes sont à déposer à partir de début juillet et jusqu'à fin décembre 2017 dernier délai

Jean Philippe Lourdaï et les membres du CCAS



ment du tourisme dans nos 3 communautés de communes, mais il a du mal à voir le jour.

Pendant ce temps, l'Office du Tourisme de notre communauté, peu subventionné en dehors du fonctionnement (frais de personnel), ne peut pleinement assurer ses tâches de développement et de communication sur son propre territoire.

Ce mauvais fonctionnement nuit à l'ensemble du secteur touristique, qui risque de ne pouvoir répondre à la demande lorsque la Voie Verte ouvrira.

Quant au Contrat Local de Santé, il ne prend pas assez en compte le manque de médecins généralistes ainsi que la menace de fermeture de certaines structures comme l'hôpital du Vigan dont dépend notre Maison de retraite. Comme nous le faisait remarquer un agent, il n'y aura bientôt plus d'établissements de santé public de proximité.

Par ailleurs, nous regrettons l'abandon du Pays qui, dans un dossier comme celui de l'abattoir du Vigan, aurait été

précieux pour trouver une solution pérenne, à l'échelle du territoire et de l'ensemble de ses élèves.

Si nos petits éleveurs ne peuvent plus abattre près de chez eux, ils vont à terme abandonner leur activité, pourtant emblématique chez nous.

Comme vous le voyez, nous ne sommes pas très optimistes...

Une bonne nouvelle, quand même : l'ouverture d'un point Ecoute Parents/Enfants, animé par l'Ecole des Parents de l'Hérault au sein de la Maison des Services de Ganges deux demi-journées par mois. Le Point écoute parents/enfants proposera pour les familles du territoire des entretiens confidentiels et gratuits sur rendez-vous avec un psychologue.

Et enfin : la baisse de la dotation de l'Etat à la communauté de communes n'a pas été aussi importante que présagée (voir CR du 16/03/2017), on aurait peut-être pu attendre avant d'augmenter les taux d'imposition...

Isabelle Boisson

COMMISSION URBANISME

|> URBANISME :

LES RÈGLES À RESPECTER

La rénovation du bâti ancien est une chance pour notre village. Cela représente un investissement intéressant pour certains, mais cela participe aussi à l'embellissement de notre village, pour le plaisir de tous.

A Sumène, les maisons d'habitation - ainsi que d'autres bâtiments - forment un ensemble homogène et bien caractéristique, typique de notre coin des Cévennes.

Afin de préserver ce bien commun, et pour intégrer les rénovations ou les nouvelles constructions à l'ensemble du bâti, il y a des règles d'urbanisme à respecter.

Selon la nature des travaux envisagés, la loi a prévu différentes autorisations préalables : le permis de construire, ou la déclaration préalable, selon les cas. Attention, ce n'est pas parce qu'il s'agit de petits travaux ou petites modifications qu'il ne faut pas de permis !

D'autre part, un seuil de 150m² de surface de plancher et d'emprise au sol - contre 170m² auparavant - oblige désormais à avoir un recours obligatoire à l'architecte.

Quant un oubli est constaté, deux cas de figure se présentent :

- la régularisation, possible quand les travaux correspondent aux documents d'urbanisme en vigueur sur la commune.

- la remise en état à l'identique quand il n'est pas possible de régulariser, à cause par exemple de conditions supplémentaires dues au périmètre de protection d'un bâtiment inscrit au Patrimoine des Bâtiments de France . C'est le cas pour notre village en centre bourg où l'avis des ABF (Architectes des Bâtiments de France) est obligatoire .

Il est donc impératif de déclarer tout ses projets de travaux, en respectant les délais d'instruction.

En cas d'oubli ou de modification des plans, les conséquences peuvent être importantes en terme d'assurance, de revente du bien ou de succession et aussi en termes financiers.

N'oublions pas que chaque citoyen de la commune est égal devant la loi, et que la municipalité a le devoir de la faire respecter.

Alors, pour les distraits de tout poil : rendez-vous bientôt à la mairie !

PS : pour tout renseignement préalable, Madame Volpillière, technicienne ADS (Autorisation Droit du Sol) assure une permanence à la mairie tous les jeudis.

Gilbert Laurans



DE LA CROYANCE
POPULAIRE
À LA RUMEUR

Dans les campagnes de France, à la fin du Moyen-Age, la sorcellerie était une croyance solidement ancrée au grand dam de l'Eglise catholique romaine.

Conclure un pacte avec le diable pour monnayer quelque pouvoir surnaturel mêlait obscurantisme et peurs. Satan, à grand renforts d'incantations, de sacrifices d'animaux et de formules magiques, était invoqué par des crédules et des manipulateurs pour délivrer maléfices et pouvoirs magiques.

En 1446, à Sumène, eut lieu un procès en sorcellerie. Des rumeurs accusent Guillaumette de Lèque, épouse de Jacques de La Matte, de maléfices et d'empoisonnement.

Heureuse époque où la punition des hérétiques était devenue la prison et non plus les flammes du bûcher de la Sainte Inquisition !

Guillaumette aurait, à l'aide de philtres et sortilèges, voulu se venger de certains pour des faits non connus. Etienne Feltrier, Antoinette Gibert, Antoinette Vidal, veuve du notaire Majoin, auraient été victimes de mauvais sorts et potions à tel point que les deux Antoinette y auraient perdu la vie.

Procès fut fait à cette malheureuse, témoins à charge, mais, contrairement à toute attente, le Tribunal du Diocèse innocentia Guillaumette. La famille de Lèque n'existant plus, seul le mas a résisté à cette histoire.

Cristallisant la peur et les mauvais ressentis, la rumeur est un fait de société. Elle est d'ailleurs souvent utilisée comme technique en politique, prenant parfois le pas sur le discours officiel.

Les bonnes histoires croustillantes plaisent toujours et se racontent à un coin de rue, autour d'un café. Hors de contrôle, c'est en toute impunité qu'elles se répandent, au détriment de l'un ou de l'autre, polluant tout discernement, attisant convoitise et malveillance.

Au jour d'aujourd'hui, la rumeur se nourrit d'internet et des médias comme eux-mêmes s'en repaissent ! Internet est l'hébergeur implacable où il est très facile de discréditer l'un ou l'autre dans un parfait anonymat. Pas de tribunal, pas de jugement - ou exceptionnellement, car tout va très vite. Quelques clics, le mal est fait, tout disparaît mais les traces laissées sont indélébiles.

A Sumène on n'échappe pas à ce phénomène. Médiances, contre-vérités, révélations douteuses s'étalent sur le net, sur Facebook.

Que nous dirait Guillemette, victime de la rumeur populaire ? Que nous avons le choix d'opter pour la sagesse et la bienveillance ?!

Pascale Castanier

COMMISSION VIE SOCIALE

|> CONSULTATION DE LA POPULATION DE SUMÈNE DANS LE CADRE D'UNE REFLEXION SUR L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SOINS EN MILIEU RURAL

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal souhaitent mieux connaître les besoins médicaux et para-médicaux de la population de Sumène et des communes avoisinantes (Saint Martial et Saint Roman de Codières).

Ils vous remercient de bien vouloir participer à l'enquête qu'ils organisent dont le but est de savoir si l'organisation actuelle est satisfaisante pour le plus grand nombre ou si des améliorations doivent être apportées.

Un questionnaire simple est à votre disposition ci-contre (vous pouvez également le télécharger sur le site officiel www.sumene.fr) que vous voudrez bien nous retourner : soit par voie postale à la mairie, place du plan - 30440 Sumène ; soit en le déposant à la mairie ou à l'Escale.

Date limite de renvoi : **le 31 juillet 2017.**

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette enquête pour satisfaire au mieux nos besoins de santé sur la commune. MERCI !

|> CHANGEMENT PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE

M^{me} BENBELAID, assistante sociale, qui remplace provisoirement M^{me} REILHAN, tiendra ses permanences les jeudis de 9 h à 12h, à l'Escale à partir du jeudi 15 juin 2017.



Des rencontres conviviales
pour les séniors et leurs proches !

Café jeux
intergénérationnel

A Sumène le mercredi 28 juin
À 15h00

Dans la salle de l'Escale, place de l'Eglise

Action gratuite—renseignements auprès du CODES 30,
au 04 66 21 10 11 (demander Abigail),
ou auprès de l'Escale (Mairie de Sumène)

codes
L'ESCALE
CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES

|> CAFÉ JEUX INTERGÉNÉRATIONNEL

L'association CODES 30 nous a contacté pour mener des actions de prévention autour du jeu. Elle était sur le marché de Sumène, mercredi 7 Juin au matin pour vous rencontrer dans le but d'organiser d'autres rencontres.

N'hésitez pas à consulter le nouveau site officiel de la Mairie de Sumène pour connaître les dates des prochaines manifestations, dans le village comme à l'Escale, ainsi que des permanences.

> L'ESCALE

• Réouverture de l'Escale le 1^{er} juin

Après plus d'un mois de fermeture, l'Escale a réouvert ses portes le 1^{er} Juin prochain. Clara Von Kunsberg, qui a accueilli et accompagné les Suménois depuis l'ouverture de l'Escale et pendant un an a choisi d'autres horizons à explorer. Nous la remercions du travail accompli et d'avoir œuvré à la mise en route de cet espace qui tient à cœur la municipalité.

La rapidité de la décision de Clara de nous quitter ne nous a malheureusement pas permis d'anticiper son départ. Nous avons donc procédé un recrutement par l'intermédiaire de Pôle Emploi pour une réouverture au plus tôt. Il s'agit d'Emma Sorbier, 28 ans, domiciliée sur la commune de Sumène qui a été choisie pour le poste d'Agent d'accueil et d'animation sociale à l'Escale.



Durant cette fermeture, des élus ont assuré un service minimum à l'Escale un à deux jours par semaine. Les permanences des Elvis, de Natura 2000, de l'assistante sociale, du CCAS et de MUTEQ ont tout de même pu être assurées, ainsi que le prêt des salles de réunion.

• Bilan

Après un an d'ouverture, nous avons pu établir un premier bilan de fréquentation de la population suménoise et environnante qui s'avère être très positif puisqu'une moyenne de 245 personnes par mois ont fréquenté le lieu, à raison de 20h d'ouverture par semaine, soit 60 personnes par semaine.

Nous vous attendons nombreux à l'Escale aux horaires d'ouverture habituels.

La fête votive 2017

La Au moment où vous prenez connaissance de ces quelques lignes, le programme de la fête 2017 n'est pas totalement bouclé. En voici les grandes lignes.

En avant première, la fête débutera par la traditionnelle fougasse en campagne pour tous les hameaux environnants : Cezas, St Roman, Le Castanet, Pinauch, Sanissac, Metges, La Rouvière, Les Lieures et Le Pouget seront les premiers servis puisque cette excellente journée reste un rendez-vous important et convivial, un moment où libérés des contraintes des soirs de fête, nous pouvons passer un peu plus de temps parmi vous pour faire un brin de causette. Merci à vous tous pour votre accueil et à bientôt pour le **6 août**.

Samedi 12 août : Dès le matin distribution de la fougasse en ville. La journée sera animée par la *Peña occitane* midi et soir, ensuite retraite aux flambeaux, soirée animée par l'excellent orchestre *Cocktail de nuit*, un des piliers de notre fête depuis l'an 2000 presque chaque année et toujours autant apprécié par les connaisseurs !

Dimanche 13 août : dès 19h, animation musicale avec la peña *Paul Ricard* et ensuite place à l'orchestre *Trait d'union Perrier*

Lundi 14 août : Animation musicale midi et soir par la peña *Les Tuks*, grande paella le midi, et pour le bal le retour du grand orchestre *Les Méditerranéens*.

Mardi 15 août : La journée de l'Amitié change de formule ! Le repas : une nouveauté va vous être proposée cette année, nouvelle formule plus spectaculaire mais... chut !!! surprise !!! Ce repas sera animé par l'orchestre de *Greg Aria*, cela aussi est nouveau et sera suivi du Feu d'artifice toujours aussi exceptionnel !

Vous pouvez remarquer qu'un gros effort a été fait sur les orchestres car nous vous offrons pour cette fête les meilleurs formations de l'hexagone !

Il y aura aussi, bien sûr, la grande course de caisses à savon, la course à pied déguisée qui a eu tant de succès l'an dernier, tous les divers jeux ou concours habituels, il ne nous reste qu'à établir les dates que vous découvrirez un peu plus tard.

Que la fête commence !!



Fête de la musique

Pour la 3^e année consécutive, 7A Sumène organise la fête de la musique.

Le **samedi 24 juin**, rejoignez nous à la « Placette » dès 18h00.

Concerts gratuits, divers et variés.

(Programmation en cours)

Buvette et petite restauration sur place.



Les amis du temple

Pour les 500 ans de la réforme, l'association « les amis du temple » ouvre le temple aux visiteurs tous les mercredis matins de 9h30 à 11h30 durant les mois de juillet et août avec petites expositions et/ou projections de courts métrages.

Le titre pour l'Etoile Sportive Suménoise !



Auteur de la saison parfaite, l'équipe du président Mikael Bresson et de l'entraîneur Antony Sabatier devient championne de 1^{ère} division 2016-2017. Une saison maîtrisée de bout en bout, pour accéder à la PHB un an après l'avoir quittée. Lors du dernier match de la saison le samedi 20 mai, les « Rouge et noir » s'imposent 7-0 et terminent ce bel exercice de la meilleure des manières. L'Etoile aura gagné tous ses matchs au stade du Recordier et termine meilleure attaque et meilleure défense du championnat.

Une belle fête après le coup de sifflet final pour remercier joueurs, dirigeants et supporters présents tout au long de l'année.

Rendez-vous début septembre en PHB.



Association Asphodèle le Prieuré

Le site du Prieuré de Cézas a réouvert ses portes pour la saison culturelle 2017. Portes qui ne sont en fait jamais fermées car tout au long de l'année une équipe de bénévoles, 7 membres de l'association, se donne rendez-vous tous les mardis au Prieuré pour réaliser des travaux d'entretien et d'aménagements. Le grand projet 2017 étant la réalisation de WC aux normes actuelles, avec accès handicapés.

Le site internet <http://asphodeleleprieure.fr/> donne le programme des animations culturelles de la saison. Une newsletter (lettre d'information diffusée par mail) est envoyée pour chacune de ces animations, il suffit pour la recevoir, de s'abonner directement à partir du site, à la suite de la rubrique événements. La saison démarre en avril et se clôt traditionnellement en septembre pour les journées du patrimoine. Petite attention : à l'issue de chacune de ces animations l'association offre une petite collation avec vins, jus de fruits et sucré/salé en accompagnement.

Une participation aux frais d'un montant de 10 € est demandée à chacune de ces animations. Des subventions sont octroyées à l'association qui permettent d'une part de boucler le budget animations mais surtout de permettre l'entretien et les aménagements nécessaires. Le site du Prieuré est propriété de la commune de Sumène, un bail emphytéotique a été signé entre la Commune et l'association déléguant à cette dernière la responsabilité du Prieuré. Le site a pu ainsi être réhabilité, l'expo photo visible sur le site témoigne du travail effectué, une sauvegarde inestimable de notre patrimoine : la chapelle, la salle presbytérale, les terrasses, les accès.

La photo qui accompagne cet article bénéficie d'un angle de prise de vue inédit, en effet cet hiver une tempête a déraciné trois arbres, un chêne et deux cèdres, qui se sont couchés sur un angle du bâtiment sans faire de dégâts. Remerciements à l'entreprise Pallier qui est venue dégager ces arbres de leur position dangereuse.

Association Allons enfants

La vie du rail

Le thème sur lequel nous avons choisi d'enquêter cette année est celui du chemin de fer. Le rail, après la boneterie, les boutiques et ateliers, la tonnellerie et le vin, les mines, nous a semblé un sujet d'étude incontournable car lié à toutes ces activités auxquelles il a offert des débouchés considérables. Nous espérons pouvoir retracer quelques aspects de cette formidable épopée, qui ambitionnait de relier la Méditerranée aux Grands Causses via les Cévennes méridionales. Une ambition un peu trop grande, sans doute, tant elle supposait de prouesses techniques pour réaliser des ouvrages d'art de grande envergure et d'autant que sa rentabilité fut vite contestée, au point de placer très tôt une partie de la ligne sous la menace de l'abandon. Il n'empêche que le tronçon principal, reliant Nîmes au Vigan, en activité durant un siècle, contribua grandement à maintenir Sumène comme lieu de passage, de négoce et de communication entre hautes et basses terres, ce qu'elle était, via la route, depuis des temps immémoriaux. Transportant bas et soies, piquets et comportes, charbons, voyageurs de commerce ou de villégiature, le train rythmait la vie de la petite ville florissante.

Nous sommes entrés en matière grâce à une visite du Musée du Chemin de fer de Nîmes, particulièrement appréciée. Fondé, développé et géré par M. Pignède et une équipe de cheminots passionnés et passionnants, ce lieu unique, préservé du démantèlement grâce à leur vigilance et leur détermination, mérite le détour, d'autant qu'il est en passe de s'agrandir pour accueillir une des plus belles collections de locomotives de France.

Contrairement aux années précédentes, nous ne présenterons pas le fruit de notre travail lors des Journées Européennes du Patrimoine puisque l'équipe municipale fait de cette date, cette année, un de ses « rendez-vous » et va piloter la manifestation avec de nombreux intervenants (Voir page 5).

Nous vous proposons donc une exposition **les 29 et 30 juillet**, salle Ferrier, dont une partie restera éventuellement à disposition sur un temps plus long dans la salle du rez-de-chaussée de la nouvelle mairie. Nous espérons aussi, si nous disposons d'éléments suffisamment consistants, éditer une brochure qui permettra de partager autrement nos découvertes.



En attendant, nous sommes preneurs de tous vos souvenirs ferroviaires, infos, photos, objets ou documents divers (qui peuvent être numérisés et restitués rapidement).

Association « Regard'Ailleurs » Bilan (2^e partie)

Pour augmenter la production maraîchère, et notamment celle des oignons-échalotes, trois grandes retenues d'eau, sous forme de barrages temporaires, sont dressées, chaque année depuis six ans, permettant un arrosage plus important, et allongeant la production de plus d'un mois. Cette initiative a fait boule de neige et d'autres villages, suivant l'exemple de Kokolo, se sont organisés pour retenir l'eau, en fin de saison des pluies.



La troisième réalisation importante a été la mise en place d'un réseau de distribution d'eau pour tout le village. Sept fontaines, comme chez nous avant, alimentées par deux châteaux d'eau approvisionnent quotidiennement les villageois. L'eau est puisée dans des nappes phréatiques par deux unités de pompe électro-solaire.

Enfin, depuis le début du partenariat, trois jeunes filles, chaque année, choisies par les comités de quartier, vont à Bandidagara, où une pension assurée par des religieuses colombiennes, leur permet, de suivre les cours du collège, puis du lycée : seize jeunes filles ont bénéficié de ces formations, et les premières arrivent au baccalauréat.

Tous ces projets, et d'autres moindres, ont été approvisionnés par un budget de 54.800 euros, certes dû aux activités et participation des soixante dix membres de l'association ; mais aussi relayé par d'autres associations suménoises, la commune, le département et des producteurs d'oignons associés, sans compter tous les Suménois(es) qui alimentent régulièrement les braderies de l'association !

Nous n'avons pas la place ici de les nommer tous : mais il est heureux de constater que lorsqu'on le veut bien, ensemble, nous sommes capables de réaliser des projets importants !

A l'heure où nous voyons arriver, par milliers, dans notre pays, des jeunes en quête de nourriture et d'espoir en l'avenir, ne serait-il pas temps de consacrer une part de notre richesse à ce que tous, dans leur pays natal, puissent vivre heureux dans leur propre pays !



Association Echanges Sumene/Quistinic

C'est un échange culturel que l'association Echanges SUMENE/QUISTINIC propose aux Suménois. Le **2 juillet** après-midi nous organisons une animation musicale réalisée par le bagdad de Nîmes. 5/6 musiciens, avec cornemuses, bombardes et caisses claires sur un répertoire de musique bretonne

Dans ce cadre, nous avons lancé un concours ouvert à tous, grands et petits, pour la réalisation d'un logo, et d'un bandeau qui seront utilisés ensuite pour notre communication. Des classes des deux écoles ont annoncé leur participation. Vous avez pu voir le règlement affiché chez les commerçants, et il est consultable sur le site internet de l'association. La mairie de Quistinic possède un conseil municipal des enfants, lequel travaille aussi sur le sujet. Le concours sera clôturé le 15 juin et les résultats annoncés le 2 juillet.

Le programme de la fête est le suivant : 17h Parade dans les rues de Sumène, un tour de ville, et arrivée au Diguédan, Buvette à disposition. 18 h Remise des prix du concours. 19 h concert gratuit, un « cidre d'honneur » sera offert à l'issue du concert, 21 h Repas, avec participation. Réservation obligatoire

Nous rappelons, notre projet pour fin septembre 2017, avec en point d'orgue très exactement, le 23 septembre, la fête du cidre à Quistinic.

Et toujours toutes les infos sur notre association sur le site web Echanges Sumène/Quistinic, visible aussi sur l'annuaire des associations du site officiel de la mairie de Sumène : sumene.fr



ANNIVERSAIRE

Les Tranes Cévenoles En route pour la 20^{ème} !



Cette année encore, Sumène aura le plaisir d'accueillir une nouvelle édition des Tranes Cévenoles !

Le **samedi 22 et le dimanche 23 juillet**, notre village résonnera au son de groupes de musique venus des quatre coins du monde, vivra au rythme trépidant des spectacles de rue délirants ou prendra le temps du fanfane des festivaliers et des touristes. En 20 éditions, les Tranes Cévenoles ont su rebondir, s'épanouir, évoluer, pour toujours mieux se faire apprécier des Suménoises et Suménois. Cette année encore, la découverte artistique, la convivialité et la fête seront les fils conducteurs d'un festival qui s'annonce riche en surprises !

La musique tout d'abord : les Elvis Platinés nous ont habitués à des découvertes sensationnelles et étonnantes, à l'image de *Krismenn & Alem*, duo breton de beat-boxers et rappeur survoltés. Les Québécois de *Nomadic Massive* mettront une ambiance incroyable sur le Plan ; *RecoReco*, le lauréat du Dispositif de repérage des Tranes Cévenoles 2017, sera le challenger, avec sa *Tropical Bass* en forme d'invitation à danser. Les musiciens de *BKO Quintet* vous embarqueront pour Bamako grâce à leur world n'roll qui détourne les codes de la musique traditionnelle malienne pour les mettre au goût du jour. La chanson rock de *Bancal Chéri* devrait ravir les fans de *Dimoné*, *Imbert-Imbert*, *Nicolas Jules et Roland Bourbon*. Enfin, les Israéliens de *The Angelcy* vous envoûteront, avec leurs morceaux aériens, euphorisants et empreints d'humanité.

Evidemment, des concerts vous seront toujours proposés dans des lieux intimistes de Sumène, notamment *Orient Express*, un voyage à travers les siècles et les continents qui rassemble un musicien de oud et une joueuse de guzheng, une cythare chinoise.

Côté Arts de la rue, la 20^{ème} édition des Tranes Cévenoles n'est pas en reste ! Vous serez émerveillés, estomacés, ahuris par *Will et Walt* de la Cie Les Preneurs de Tête. Il y aura aussi *Le (Doux) supplice de la planche* du Collectif La Basse-Cour, un spectacle de cirque brut fait de voltige et de sueur. La déambulation musicale de *Boogers* dans les rues de Sumène marquera cette édition : armé de ghetto blasters, le public diffuse le rock

de *Boogers* dans son sillage, pour une fête improvisée et décalée. Vous aurez aussi le plaisir de découvrir le spectacle émouvant et bouleversant *Premier Cri*, de la Cie Action d'Espace, une réflexion sur la parentalité. Heureusement que *Gendarmery* de la Cie Matière Première saura vous remettre de vos émotions, grâce à ses 2 gendarmes qui viendront bénévolement mener des actions de sensibilisation auprès des festivaliers, en chanson et musique !

Enfin, le jeune public ne sera pas en reste : le Parc Lucie Aubrac lui sera réservé, avec la présence de *Humpty Dumpty*, *Lo pitchot sound*, un sound-system spécialement créé pour les enfants qui ont la bougeotte et qui aiment le bon son ! Ils pourront se désaltérer au Bar à Sirop, faire des origamis et s'essayer à quelques jeux en bois grâce à la Caravane de l'animation. Le dimanche matin, vous pourrez vous essayer au yoga puis à la danse indienne, avant de venir rencontrer les organisateurs des Tranes Cévenoles pour partager avec eux vos coups de cœur de la veille et les anecdotes des festivals précédents.

Vous pouvez vous investir et soutenir l'association Les Elvis Platinés en participant aux ateliers de scénographie participatifs dès le mois de juin à la salle Ferrier, en accueillant chez vous le temps d'une nuit (ou deux) un ou plusieurs artistes ou techniciens ou en étant bénévole !

Retrouvez toute la programmation dès le mois de juin sur www.lestranes.org ou prenez contact avec l'association au 04 67 81 57 90 et contact@leselvis.org. Vous pouvez également nous rencontrer le premier mercredi de chaque mois à l'occasion d'une permanence à l'ESCALE – Espace pour tous de Sumène et à partir du 25 juin au Foyer des Jeunes.

Et nous vous donnons rendez-vous le **jeudi 15 juin** au Bar de la Place – Chez Yves pour une soirée « Bientôt les Tranes », une présentation à Sumène pour les Suménois de cet événement culturel estival !

Cet agenda est élaboré à partir des informations que nous possédons en mairie à la mi-mai, il n'est donc pas forcément exhaustif.

Jeudi 15 juin, au Bar de la Place, l'Avant-Tranes, organisée par les Elvis Platinés.

Vendredi 16 juin, au Diguédan, Assemblée générale du Club de l'Amitié.

Samedi 17 juin, à l'école ou (au Diguédan si mauvais temps), Fête de l'École publique, organisée par l'APE.

Samedi 17 et dimanche 18 juin, au Prieuré de Cézas, Patrimoine des Pays et des Moulins, accueil et visite de 10h à 18h, **le dimanche 18 à 17h**, rencontre avec Yves Jaffrenou (poète et écrivain), organisé par Asphodèle Le Prieuré.

Dimanche 18 juin, au Passit, Champ des Compagnons et halle aux sports, Tournoi de basket pour adultes, organisé par l'ASSE Basket.

Vendredi 23 juin, en contre-bas du Diguédan, soirée champêtre et Feu de la St Jean, organisés par Pena Taurine Toro Castano.

Samedi 24 juin, au Passit, à partir de 18h, troisième Envolée musicale, organisée par la Cie Les Fées Papillon.

Samedi 24 juin, à la Placette, en soirée, Fête de la musique, organisée par 7A Sumène (voir p10).

Mercredi 28 juin, à l'Escale, à 15h, Café Jeux intergénérationnel, organisé par l'association CODES 30.

Samedi 1 juillet, à l'école ou au Diguédan en cas de mauvais temps, Fête de l'école du Pont neuf organisée par l'APEL.

Dimanche 2 juillet, au départ du Plan, parade musicale dans les rues à partir de 17h, puis rendez-vous au Diguédan pour résultat concours, concert et repas (sur réservation), organisés par Échanges-Sumène-Quistinic (voir p12).

Dimanche 9 juillet, route du Vigan, à partir de 9h, Course de Côte, organisée par l'ACAM.

Du vendredi 14 juillet au mardi 15 août, au Prieuré de Cézas, exposition d'Elise Buleon et de M-Andrée Thibault, enluminures et collages, organisée par Asphodèle Le Prieuré.

Vendredi 14 juillet, au parc Lucie Aubrac, à 11h, cérémonie du 14 juillet avec participation de la Fanfare suménoise et de la chorale des Suménois(es).

Dimanche 16 juillet, au Prieuré de Cézas, à 16h, Récital de guitare andalouse et classique, suivi d'une animation lutherie par Médéric, organisé par Asphodèle Le Prieuré.

FESTIVITÉS
=
MARCHÉS DÉPLACÉS !

Comme chaque année avec les festivités de l'été, certains marchés du mercredi doivent être déplacés. Comme ces deux dernières années, c'est à la placette que vous les trouverez les **mercredis 19 juillet et 16 août**.

Et, pour la première fois depuis sa création, l'aire multisport redeviendra un parking afin d'accueillir les nombreux véhicules liées aux manifestations de l'été :

de la matinée du samedi 22 à celle du lundi 24 juillet pour les Tranes Cévenoles, puis **de la matinée du samedi 12 au mercredi 16 août** pour la fête votive.

AIRE MULTISPORT
=
PARKING



Samedi 22 et dimanche 23 juillet, au Plan et dans le village, 20^e édition des Tranes Cévenoles organisées par Les Elvis Platinés (voir p13).

Samedi 29 et dimanche 30 juillet, à la salle Ferrier, exposition organisée par l'association Allons-Enfants. (voir p11)

Du samedi 12 au mardi 15 août, au plan, Fête vôtive, organisée par le Comité des Fêtes.

Dimanche 13 août, au Prieuré de Cézas, à 17h, Concert de chansons françaises, avec le trio « Instant Chanson », organisé par Asphodèle Le Prieuré.

Du mardi 15 août au vendredi 15 septembre, au Prieuré de Cézas, exposition des photographies de Gérard Delplanque, organisée par Asphodèle Le Prieuré.

Samedi 26 et dimanche 27 août, sur les berges du Rieutord et au Diguédan, Fête de la pêche, organisée par l'AAPPMA.

Samedi 9 septembre, Journée Intercommunale des Associations à Cazilhac, organisée par la mairie de Cazilhac (voir p4).

samedi 16 et dimanche 17 septembre, sur le Plan (en cas de pluie au Diguédan) et autres lieux, Rendez-vous de l'été : manifestation « Fichues façades ». Démonstrations, conseils et visites guidées, organisée par l'association Fichues Façades (voir p5).

Samedi 16 et dimanche 17 septembre, au Prieuré de Cézas, Journées du Patrimoine Européen, accueil et visite de 10h à 18h, organisé par Asphodèle Le Prieuré.



L'asso Le Jardin des Thés

Qu'est-ce que t'es ?

Une envie entre voisins/voisines, se rencontrer autour d'un lien, d'un lieu, pour proposer à d'autres voisins/voisines des trucs, des machins, des choses tout aussi variés que le sont des voisins/voisines ...

Le lieu-lien, fil rouge, celui d'un sachet de thé dans un bar à T, ouvert du vendredi au dimanche.

Alors, T'In, T'Ok, T'Bath ?

Rejoins les voisins/voisines !

Participe, et sois à l'écoute des prochaines manifestations que proposera Le Jardin des TTTthés. Ateliers et création d'événements sur la placette.

T'Ok T'BATH T'IN !!

Pour adhérer, participer, proposer des événements, tout savoir :
 assojardindesthes@gmail.com

L'épreuve de la grande guerre

L'édition n°3 du livre Sumène à l'épreuve de la Grande Guerre (1913-1923) qui devrait paraître en 2018 rendra hommage également à chacun des poilus du village qui ont survécu. 383 ont été trouvés à ce jour. Certains ont pu être oubliés. La liste de ces soldats est consultable sur le site <http://www.sumene.fr> et en version papier à la mairie. En cas d'absence d'un nom, merci de bien vouloir le faire savoir le plus rapidement possible au secrétaire qui transmettra.

Michel BRESSON

Installation

Ségolène et Cyril forment un couple ayant la trentaine avec 2 jeunes enfants. Ils ont une solide expérience en tant que chef d'exploitation sur un élevage caprin pastoral respectant tant l'animal que l'environnement pour transformation fromagère.

Ils recherchent un bien isolé de 5 à 10 hectares minimum avec une habitation à retaper ou habitable de suite, avec ou sans bâtiment agricole. Une surface complètement nue peut éventuellement leur convenir.

Ainsi qu'une surface pour parcours des chèvres qui, en pâturant dans les endroits les plus escarpés, contribuent à l'entretien des zones boisées !

Ségolène Mallet et Cyril Ginestier

06 35 55 21 56 / 06 23 55 32 98

ginestier.cyril@orange.fr

Etat civil

Naissances : SANTOCHIRICO Tom, le 27 décembre 2016
 Léa DOUZIECH, le 7 janvier 2017
 Johan CACHAT, le 25 février 2017
 Mia SERVEL, le 15 mars 2017

Décès : Odile BOUSSAGOL, le 11 janvier 2017
 Yves LE ROUX, le 15 janvier 2017
 Edouard MAJCHROWSKI, le 23 janvier 2017
 René BOISSIERE, le 6 février 2017
 Jacqueline CREZEGUT, née TOUREILLE, le 28 février 2017
 Armand FOUGAIROLLES, le 28 février 2017
 Roger SALERY, le 11 avril 2017
 Fernand ROUYRE, le 15 mai 2017.



!!! NOUVEAU SITE DE SUMÈNE : SUMENE.FR
 Toutes les actualités, les infos, les projets en cours, les infos sur tous les acteurs économiques etc...





| Mairie de Sumène



04 67 81 30 05

Fax : 04 67 81 33 79

mairie-de-sumene@wanadoo.fr

www.sumene.fr

Ouverture au public :

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 14h à 17H30

| Numéros utiles



L'ESCALE		04 67 81 32 73
		escalsumene@orange.fr
La Poste		04 67 81 30 57
Trésor public (Le Vigan)		04 67 81 01 46
Sous-préfecture		04 67 81 67 00
Gendarmerie	17 ou	04 67 81 30 01
Pompiers	18 ou	04 67 81 79 55
A partir d'un portable	112	
Samu		15
Docteur Monney		04 67 81 32 84
Pharmacie Schoenig		04 67 81 35 60
Infirmiers	J.P. Veit	04 67 81 34 64
	M. Paul	06 21 58 15 16
	M. Gervais	04 67 81 48 34
Assistante sociale		04 66 77 09 10
Permanence de M ^{me} Bendelaïd sur RDV le jeudi matin.		
Maison de retraite		04 67 81 30 86
Allo Meteo		08 92 68 02 30
Fax - Photocopies : Tabac Presse		04 99 52 94 63
Conciliateur de Justice		06 48 16 13 87
	conciliateur.ndlr@orange.fr	
Correspondante Midi Libre		
Marie-Pierre Lezé		06 41 16 49 71
Taxi Brignolo		04 67 82 82 05

| Point Web gratuit



A L'ESCALE (ancienne mairie)

| Permanences & rendez-vous



Permanence du maire : Jérôme Morali
le mardi de 14h à 18h sur rendez-vous
Permanence des adjoints sur rendez-vous

- 1^{re} Adjointe : Pascale Castanier
Présidente Commission
Economie-Finances
- Adjoint : Richard Leprovost
Président Commission
Communication-Démocratie locale
- Adjointe : Marie Viguiier
Présidente Commission Vie sociale
- Adjoint : Gilbert Laurans
Président Commission
Urbanisme-Environnement
- Adjointe : Tania Mercereau
Présidente Commission
Culture-Sport-Tourisme

Nous vous remercions de préciser
l'objet du RDV afin de répondre
au mieux à votre demande.

• Conseillers départementaux

Secrétariat : 04 66 76 78 09

Martin Delord : martin.delord@gard.fr

Hélène Meunier : helene.meunier@gard.fr

DIRECTION DE LA PUBLICATION ET DE
LA RÉDACTION : PASCALE CASTANIER
ET ISABELLE BOISSON
COORDINATION, CONCEPTION, ILLUSTRATIONS,
RÉALISATION : ISABELLE COLLUMEAU
CRÉDITS PHOTO : COUVERTURE A. IRACANE,
P. CASTANIER, I. BOISSON, IC, LES ASSOCIATIONS...
IMPRESSION : WILLIAM-AGR@ORANGE.FR
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ
TIRAGE : 1000 EXEMPLAIRES
DÉPOT LÉGAL JUIN 2017

| Prochain numéro



Particuliers, associations,
pour une publication dans le prochain
numéro : envoyez vos textes et photos
à « journal@sumene.fr »
ou déposez-les en mairie
avant le 20 septembre 2017.

Les fichiers en PDF ne sont pas
exploitables pour la mise en page,
merci de nous faire parvenir
les textes au format .doc, .txt ou .odt
et les images au format .jpg